

AVIS N° 009 - 2018 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

FILTISAC CI

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société FILTISAC procédera au fractionnement de ses actions (symbole : FTSC).

L'opération de fractionnement se déroulera selon les modalités suivantes :

- la date effective du fractionnement des actions est fixée au **mercredi 31 janvier 2018** ;
- le rapport de fractionnement est de **quatre (04) actions nouvelles pour une (1) action ancienne** ;
- la valeur nominale de l'action passera de 2 500 FCFA à 625 FCFA ;
- le nombre d'actions composant le capital de la société passera de 3 525 935 à 14 103 740 ;
- la valeur théorique de l'action fractionnée sera publiée par Avis de la BRVM, dans le Bulletin Officiel de la Cote, le **mardi 30 janvier 2018**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège au (225) 20 32 66 85 / (225) 20 32 66 86, ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 10 janvier 2018

Le Directeur Général


Edoh Kossi AMENOUNVE



EF